

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcœa)**

Réunion du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 septembre 2016

Etaient présents :

Monsieur Claude COCQUART, Monsieur Henri BOITEL et Monsieur Marc RICART, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Serge DE HAUTECLOQUE**, déléguée représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Philippe DUCROCQ**, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Hubert DEGREVE** et Madame Mary BONVOISIN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes Opale'Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Alain CARLIER et Monsieur Bernard BAYOT**, délégués représentant la communauté de communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL et Monsieur Daniel JUMEZ**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYER et Madame Fabienne MORVAN, délégués représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Marcel LECLEERCQ et Monsieur Jean Luc FAY, délégués représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur Jean-Claude HABERT et Monsieur Claude GOSSELIN, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; Monsieur Serge MAGNIEZ, déléguée représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; Madame Pierrette DUEZ déléguée représentant la communauté de communes des deux Sources ; Monsieur Nicolas PICHONNIER délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Monsieur Christophe COFFRE, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Monsieur Daniel FASQUELLE, Monsieur Jean-Claude POURTAU, Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Walter KAHN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Marc DELABY délégué représentant la communauté de communes de Opale'Sud ; Monsieur Jean Claude DARQUE, Monsieur Antoine BOLLART et Monsieur Bernard TAFFIN délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; Monsieur Alain VIDAL et Monsieur Jean LEBAS délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Guy LAMBERT délégués représentant la communauté de communes de Samer et Desvres.

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 11

- Titulaires : 9
- Suppléants : 2

**Embauche sur poste de Secrétariat et
Assistance Comptable
Reconduction d'une convention dans le
Cadre des Emplois Avenir**

La personne actuelle en place sur le poste de secrétariat et d'assistance comptable a souhaité mettre un terme à son contrat le 31 octobre prochain. Compte tenu du besoin en effectif nécessaire au bon fonctionnement du service administratif et comptable. Il est proposé aux membres de l'assemblée de valider l'embauche d'une personne chargée du secrétariat et de l'assistance comptable. L'intéressé sera rémunéré sur la base du smic pour une durée de trois ans. Le financement de ce poste sera subventionné à hauteur de 75% par l'Etat. Les dépenses et recettes sont prévues au budget primitif 2016.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le *01/12/2016* **et de la publication et de l'affichage le**

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

01 DEC. 2016

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

Réunion du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 septembre 2016

Etaient présents :

Monsieur Claude COCQUART, Monsieur Henri BOITEL et Monsieur Marc RICART, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Serge DE HAUTECLOQUE**, déléguée représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Philippe DUCROCQ**, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Hubert DEGREVE et Madame Mary BONVOISIN**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** déléguée représentant la communauté de communes Opale'Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Alain CARLIER et Monsieur Bernard BAYOT**, délégués représentant la communauté de communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL et Monsieur Daniel JUMEZ**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYER et Madame Fabienne MORVAN, délégués représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Marcel LECLERCQ et Monsieur Jean Luc FAY, délégués représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur Jean-Claude HABERT et Monsieur Claude GOSELIN, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; Monsieur Serge MAGNIEZ, déléguée représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; Madame Pierrette DUEZ déléguée représentant la communauté de communes des deux Sources ; Monsieur Nicolas PICHONNIER délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Monsieur Christophe COFFRE, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Monsieur Daniel FASQUELLE, Monsieur Jean-Claude POURTAU, Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Walter KAHN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Marc DELABY délégué représentant la communauté de communes de Opale'Sud ; Monsieur Jean Claude DARQUE, Monsieur Antoine BOLLART et Monsieur Bernard TAFFIN délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; Monsieur Alain VIDAL et Monsieur Jean LEBAS délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Guy LAMBERT délégués représentant la communauté de communes de Samer et Desvres.

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 11

- Titulaires : 9
- Suppléants : 2

INDEMNITES DE CONSEIL – TRESORIER

Le Conseil Syndical,

Vu l'article 97 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents de services extérieurs de l'Etat,
Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,
Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et des établissements publics locaux,

Décide de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à **M. Pascal TAVERNE**
-de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45.73 €.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le [signature] et de la publication et de l'affichage le [signature]

Symcécia
Agir ensemble pour le Canche et ses affluents



REÇU LE

01 DEC. 2016

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcœa)**

Réunion du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 septembre 2016

Etaient présents :

Monsieur Claude COCQUART, Monsieur Henri BOITEL et Monsieur Marc RICART, délégués représentant la communauté de communes des vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Serge DE HAUTECLOQUE**, délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Philippe DUCROCQ**, délégué représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; **Monsieur Hubert DEGREVE et Madame Mary BONVOISIN**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes Opale'Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Alain CARLIER et Monsieur Bernard BAYOT**, délégués représentant la communauté de communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL et Monsieur Daniel JUMEZ**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYER et Madame Fabienne MORVAN, délégués représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Marcel LECLERCQ et Monsieur Jean Luc FAY, délégués représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur Jean-Claude HABERT et Monsieur Claude GOSSELIN, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; Monsieur Serge MAGNIEZ, délégué représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; Madame Pierrette DUEZ déléguée représentant la communauté de communes des deux Sources ; Monsieur Nicolas PICHONNIER délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Monsieur Christophe COFFRE, délégué représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; Monsieur Daniel FASQUELLE, Monsieur Jean-Claude POURTAU, Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Walter KAHN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Marc DELABY délégué représentant la communauté de communes de Opale'Sud ; Monsieur Jean Claude DARQUE, Monsieur Antoine BOLLART et Monsieur Bernard TAFFIN délégués représentant la communauté de communes des 7 vallée ; Monsieur Alain VIDAL et Monsieur Jean LEBAS délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Guy LAMBERT délégués représentant la communauté de communes de Samer et Desvres.

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 11

- Titulaires : 9
- Suppléants : 2

Décision Modificative Amortissement Immobilisation

1) Prévision de crédit afin d'enregistrer l'amortissement prévu au compte 2033

28033 – 020 Recette investissement : 1450.00€
6811 – 020 Dépense fonctionnement : 1450.00€

Equilibre budgétaire :

2182 – 831 Dépense investissement : 1450.00€
6288 – 020 Dépense fonctionnement : -1450.00€

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité
syndical, compte tenu de la transmission en
sous-préfecture, le et de la publication et de
l'affichage le 20/10/2016**



REÇU LE

01 DEC. 2016

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

Réunion du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 septembre 2016

Etaient présents :

Monsieur Claude COCQUART, Monsieur Henri BOITEL et Monsieur Marc RICART, délégués représentant la communauté de communes des vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Serge DE HAUTECLOQUE**, délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Philippe DUCROCQ**, délégué représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Hubert DEGREVE et Madame Mary BONVOISIN**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** déléguée représentant la communauté de communes Opale'Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Alain CARLIER et Monsieur Bernard BAYOT**, délégués représentant la communauté de communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL et Monsieur Daniel JUMEZ**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYER et Madame Fabienne MORVAN, délégués représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Marcel LECLERCQ et Monsieur Jean Luc FAY, délégués représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur Jean-Claude HABERT et Monsieur Claude GOSSELIN, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; Monsieur Serge MAGNIEZ, délégué représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; Madame Pierrette DUEZ déléguée représentant la communauté de communes des deux Sources ; Monsieur Nicolas PICHONNIER délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Monsieur Christophe COFFRE, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Monsieur Daniel FASQUELLE, Monsieur Jean-Claude POURTAU, Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Walter KAHN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Marc DELABY délégué représentant la communauté de communes de Opale'Sud ; Monsieur Jean Claude DARQUE, Monsieur Antoine BOLLART et Monsieur Bernard TAFFIN délégués représentant la communauté de communes des 7 vallée ; Monsieur Alain VIDAL et Monsieur Jean LEBAS délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Guy LAMBERT délégués représentant la communauté de communes de Samer et Desvres.

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 11

- Titulaires : 9
- Suppléants : 2

Programme travaux de restauration 2016-2017

Montant prévisionnel du programme: 329 922.00€

Plan de financement : Agence de l'Eau 76 %,
Région 20 %, Propriétaires 4 %.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de valider le plan de financement du programme travaux de restauration 2016-2017. Les dépenses et les recettes sont inscrites pour décision modificative du BP 2016 comme suit :

Dépenses Travaux 4541-831 – 57 258 422.00 €
Recettes Travaux 4542- 831 – 57 258 422.00 €

Dépenses Equipe Rest. 64131-831-57 71 500.00 €
Recettes Equipe Rest. 74718 -831-57 71500.00 €

DEPENSES 2016-2017		RECETTES	
Réalisation	Montants	Financeurs	Montants
Travaux Equipe	258 422.00€ 71 500.00€	Agence de l'Eau Région Hauts de France Propriétaire	250 741.00€ 65 984.00€ 13197.00€
Total	329 922.00€	Total	329 922.00€

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 20/12/2016 et de la publication et de l'affichage le 20/12/2016

Symcécia
Agir ensemble pour le Canche et ses affluents



REÇU LE

01 DEC. 2016

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcœa)**

Réunion du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 septembre 2016

Etaient présents :

Monsieur Claude COCQUART, Monsieur Henri BOITEL et Monsieur Marc RICART, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Serge DE HAUTECLOQUE**, déléguée représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Philippe DUCROCQ**, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Hubert DEGREVE et Madame Mary BONVOISIN**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** déléguée représentant la communauté de communes Opale'Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Alain CARLIER et Monsieur Bernard BAYOT**, délégués représentant la communauté de communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL et Monsieur Daniel JUMEZ**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYER et Madame Fabienne MORVAN, délégués représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Marcel LECLERCQ et Monsieur Jean Luc FAY, délégués représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur Jean-Claude HABERT et Monsieur Claude GOSSELIN, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; Monsieur Serge MAGNIEZ, déléguée représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; Madame Pierrette DUEZ déléguée représentant la communauté de communes des deux Sources ; Monsieur Nicolas PICHONNIER délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Monsieur Christophe COFFRE, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Monsieur Daniel FASQUELLE, Monsieur Jean-Claude POURTAU, Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Walter KAHN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Marc DELABY délégué représentant la communauté de communes de Opale'Sud ; Monsieur Jean Claude DARQUE, Monsieur Antoine BOLLART et Monsieur Bernard TAFFIN délégués représentant la communauté de communes des 7 vallée ; Monsieur Alain VIDAL et Monsieur Jean LEBAS délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Guy LAMBERT délégués représentant la communauté de communes de Samer et Desvres.

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 11

- Titulaires : 9
- Suppléants : 2

PAPI d'INTENTION

Extension de l'étude aux risques de submersion

Lors de la labellisation du PAPI Canche en novembre 2014, la Commission Mixte Inondation a recommandé que le PAPI soit en cohérence avec les actions de prévention des risques littoraux. Dans ce sens, une demande de devis a été faite auprès du bureau d'études Hydratec, prestataire retenu cette étude, pour intégrer l'étude des risques de submersion dans l'estuaire de la Canche au regard des ouvrages actuels déjà classés. L'objectif est de définir les systèmes d'endiguement et la stratégie de protection notamment pour l'exercice de la compétence GEMAPI (défense contre la mer). Il s'agit également de pouvoir présenter des actions et des aménagements pour financement auprès du Fond Barnier dans le cadre du PAPI complet.

Le devis est présenté pour un montant de 46 290,00 € (Hydratec). Le financement pourrait être assuré à 50 % par l'enveloppe Fonds Barnier déjà acquise dans le financement du PAPI, 30 % par l'Agence de l'Eau et 20 % par le Symcœa. Cette mission fera l'objet d'un avenant au marché contractualisé avec la DDTM et dont le prestataire est le groupement Hydratec/Asconit.

En l'attente de validation du plan de ce plan de financement, **l'avis du conseil est sollicité sur la participation de 20 % soit 9 258,00 €**. Cette somme sera prélevée sur l'enveloppe versée par les EPCI pour le financement de l'étude PAPI. La délibération permettra aussi de démontrer aux partenaires de la volonté du Symcœa de réaliser cette étude complémentaire. Le comité de pilotage PAPI devra également valider cette évolution.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le 01/12/2016

Symcœa REÇU LE
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents
01 DEC. 2016

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

Réunion du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 septembre 2016

Etaient présents :

Monsieur Claude COCQUART, Monsieur Henri BOITEL et Monsieur Marc RICART, délégués représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Serge DE HAUTECLOQUE**, délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Philippe DUCROCQ**, délégué représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Hubert DEGREVE** et Madame Mary BONVOISIN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** délégué représentant la communauté de communes Opale'Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Alain CARLIER et Monsieur Bernard BAYOT**, délégués représentant la communauté de communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL et Monsieur Daniel JUMEZ**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYER et Madame Fabienne MORVAN, délégués représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Marcel LECLERCQ et Monsieur Jean Luc FAY, délégués représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur Jean-Claude HABERT et Monsieur Claude GOSSELIN, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; Monsieur Serge MAGNIEZ, délégué représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; Madame Pierrette DUEZ déléguée représentant la communauté de communes des deux Sources ; Monsieur Nicolas PICHONNIER délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Monsieur Christophe COFFRE, délégué représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Monsieur Daniel FASQUELLE, Monsieur Jean-Claude POURTAU, Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Walter KAHN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Marc DELABY délégué représentant la communauté de communes de Opale'Sud ; Monsieur Jean Claude DARQUE, Monsieur Antoine BOLLART et Monsieur Bernard TAFFIN délégués représentant la communauté de communes des 7 vallée ; Monsieur Alain VIDAL et Monsieur Jean LEBAS délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Guy LAMBERT délégués représentant la communauté de communes de Samer et Desvres.

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 11

- Titulaires : 9
- Suppléants : 2

CONTINUITE ECOLOGIQUE

Programme d'aménagement sur 20 ouvrages

L'Agence de l'Eau est intervenue en tant que maître d'ouvrage pour la réalisation de travaux de continuité écologique. Le Symcécia accompagne ces travaux dans le cadre d'une mission d'assistance à maître d'ouvrage (gestion technique, contact avec les propriétaires). Actuellement un nouveau programme est lancé par l'Agence pour 31 autres ouvrages. Cette action de l'Agence a été conditionnée au fait que le Symcécia poursuive également sa maîtrise d'ouvrage sur une partie des barrages. **Il est donc proposé de procéder au lancement d'une nouvelle mission pour 20 ouvrages dont la liste est présentée en séance.**

Les travaux de ces 20 ouvrages feraient l'objet d'un financement Agence de l'Eau (50 %) et FEDER (50 %). La première étape consiste à lancer la maîtrise d'œuvre complète afin de proposer les options d'aménagement aux propriétaires et décider des travaux pour un financement de 80 % par l'Agence, 20% restant à la charge des propriétaires. Une fois, les travaux définis, ceux-ci seront présentés dans le cadre d'un financement FEDER et Agence de l'Eau permettant également de refinancer les 20 % de la maîtrise d'œuvre restés à la charge des propriétaires. Cette mission se déroulerait sur 4 ans. Le Symcécia n'interviendrait pas dans le financement sauf le temps passé du technicien.

Les plans de financement détaillés et les résultats de la consultation seront présentés en début 2017 au Conseil. Il est précisé que la liste des ouvrages présentés peut évoluer compte-tenu des décisions des propriétaires ou à cause d'autres paramètres.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le 09/12/2016



REÇU LE

01 DEC. 2016

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
 Président
 du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)**

Réunion du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 septembre 2016

Etaient présents :

Monsieur Claude COCQUART, Monsieur Henri BOITEL et Monsieur Marc RICART, délégués représentant la communauté de communes des vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Serge DE HAUTECLOQUE**, déléguée représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Philippe DUCROCQ**, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; **Monsieur Hubert DEGREVE** et Madame Mary BONVOISIN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** déléguée représentant la communauté de communes Opale Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Alain CARLIER et Monsieur Bernard BAYOT**, délégués représentant la communauté de communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL et Monsieur Daniel JUMEZ**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYER et Madame Fabienne MORVAN, délégués représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Marcel LECLERCQ et Monsieur Jean Luc FAY, délégués représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur Jean-Claude HABERT et Monsieur Claude GOSELIN, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; Monsieur Serge MAGNIEZ, déléguée représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; Madame Pierrette DUEZ déléguée représentant la communauté de communes des deux Sources ; Monsieur Nicolas PICHONNIER délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Monsieur Christophe COFFRE, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucqueliers et ses environs ; Monsieur Daniel FASQUELLE, Monsieur Jean-Claude POURTAU, Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Walter KAHN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Marc DELABY délégué représentant la communauté de communes de Opale Sud ; Monsieur Jean Claude DARQUE, Monsieur Antoine BOLLART et Monsieur Bernard TAFFIN délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; Monsieur Alain VIDAL et Monsieur Jean LEBAS délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Guy LAMBERT délégués représentant la communauté de communes de Samer et Desvres.

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 11

- Titulaires : 9
- Suppléants : 2



**SOUS-PREFECTURE
 de MONTREUIL-SUR-MER**

01 DEC. 2016

RECUEIL exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le 03/12/2016

Symcées
 Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Participation du Symcées au contrat individuel complémentaire santé et assurance maintien de salaire

Par délibération en date du 9 février 2009 et du 8 mars 2012, les membres de l'assemblée du Symcées ont validé le principe de participation financière sur les contrats d'assurance maintien de salaire et complémentaire santé de ses agents titulaires et en contrat de droit public à hauteur de 25%.

Le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents stipule que le règlement d'attribution de la participation financière doit répondre à des critères sociaux de solidarité en prenant en compte notamment le revenu des agents ainsi que leur situation familiale.

Compte tenu de ces éléments, et afin de se mettre en conformité, il est proposé aux membres de l'assemblée de modifier les critères de participation financière du Symcées, le calcul ne se faisant plus directement à hauteur de 25% mais basé sur les revenus (Indice Majoré) et la situation familiale de l'agent :

MODE DE CALCUL COMPLEMENTAIRE SANTE	
INDICE	PARTICIPATION MENSUELLE
308-401	22,00 €
402-514	16,50 €
SUPERIEUR A 514	11,00 €
Participation majoré de 1/3 par enfant à charge et repris sur le contrat santé	

MODE DE CALCUL ASSURANCE MAINTIEN DE SALAIRE	
INDICE	PARTICIPATION MENSUELLE
308-401	10,00 €
402-514	7,50 €
SUPERIEUR A 514	5,00 €

Il est précisé que le nouveau mode de calcul n'engage aucune augmentation du budget.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcécia)**

Réunion du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 septembre 2016

Etaients présents :

Monsieur Claude COCQUART, Monsieur Henri BOITEL et Monsieur Marc RICART, délégués représentant la communauté de communes des vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Serge DE HAUTECLOQUE**, déléguée représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Philippe DUCROCQ**, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; **Monsieur Hubert DEGREVE et Madame Mary BONVOISIN**, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** déléguée représentant la communauté de communes Opale'Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Alain CARLIER et Monsieur Bernard BAYOT**, délégués représentant la communauté de communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL et Monsieur Daniel JUMEZ**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYER et Madame Fabienne MORVAN, délégués représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Marcel LECLERCQ et Monsieur Jean Luc FAY, délégués représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur Jean-Claude HABERT et Monsieur Claude GOSSELIN, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; Monsieur Serge MAGNIEZ, déléguée représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; Madame Pierrette DUEZ déléguée représentant la communauté de communes des deux Sources ; Monsieur Nicolas PICHONNIER délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Monsieur Christophe COFFRE, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; Monsieur Daniel FASQUELLE, Monsieur Jean-Claude POURTAU, Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Walter KAHN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Marc DELABY délégué représentant la communauté de communes de Opale'Sud ; Monsieur Jean Claude DARQUE, Monsieur Antoine BOLLART et Monsieur Bernard TAFFIN délégués représentant la communauté de communes des 7 vallée ; Monsieur Alain VIDAL et Monsieur Jean LEBAS délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Guy LAMBERT délégués représentant la communauté de communes de Samer et Desvres.

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 11

- Titulaires : 9
- Suppléants : 2

CONTINUITE ECOLOGIQUE

OUVRAGES D'ANVIN

Concernant les ouvrages d'Anvin, une consultation avait été réalisée. L'entreprise Patoux a été retenue pour un marché de 432 000,00 €. Le financement avait été envisagé dans le cadre d'un dossier Interreg mais celui-ci n'a pas pu aboutir. Dans ce sens, il est proposé à l'assemblée d'autoriser le Président à solliciter les Fonds FEDER pour financer cette opération. Il est précisé que l'Agence de l'Eau a confirmé sa participation par délibération (243 000,00 €). Les propriétaires ne participent qu'à la maîtrise d'œuvre (pas éligible car mission antérieure à 2014).

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le 03/12/2016


Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



REÇU LE

01 DEC. 2016

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**

**Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcées)**

Réunion du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 26 septembre 2016

Etaients présents :

Monsieur Claude COCQUART, Monsieur Henri BOITEL et Monsieur Marc RICART, délégués représentant la communauté de communes des vertes Collines du Saint Polois ; **Monsieur Serge DE HAUTECLOQUE**, déléguée représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; **Monsieur Philippe DUCROcq**, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; **Monsieur Hubert DEGREVE** et Madame Mary BONVOISIN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; **Monsieur Sébastien BETHOUART** déléguée représentant la communauté de communes Opale'Sud ; **Monsieur Philippe LEJOSNE, Monsieur Alain CARLIER et Monsieur Bernard BAYOT**, délégués représentant la communauté de communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL et Monsieur Daniel JUMEZ**, délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Maurice SOYER et Madame Fabienne MORVAN, délégués représentant la communauté de communes de l'Atrebatie ; Monsieur Marcel LECLERCQ et Monsieur Jean Luc FAY, délégués représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Monsieur Jean-Claude HABERT et Monsieur Claude GOSELIN, délégués représentant la communauté de communes du Pernois ; Monsieur Serge MAGNIEZ, déléguée représentant la communauté de communes des Vertes Collines du Saint Polois ; Madame Pierrette DUEZ déléguée représentant la communauté de communes des deux Sources ; Monsieur Nicolas PICHONNIER délégué représentant la communauté de communes de Fruges et ses environs ; Monsieur Christophe COFFRE, déléguée représentant la communauté de communes d'Hucquelliers et ses environs ; Monsieur Daniel FASQUELLE, Monsieur Jean-Claude POURTAU, Monsieur Lucien BONVOISIN et Monsieur Walter KAHN, délégués représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur Marc DELABY délégué représentant la communauté de communes de Opale'Sud ; Monsieur Jean Claude DARQUE, Monsieur Antoine BOLLART et Monsieur Bernard TAFFIN délégués représentant la communauté de communes des 7 vallées ; Monsieur Alain VIDAL et Monsieur Jean LEBAS délégués représentant la communauté de communes du Montreuillois ; Monsieur Thierry Cazin et Monsieur Guy LAMBERT délégués représentant la communauté de communes de Samer et Desvres.

Nombre de délégués en exercice : 18

Nombre de délégués présents : 11

- Titulaires : 9
- Suppléants : 2

**Compétence GEMAPI sur le bassin de la Canche :
Validation de la stratégie de mise en place avec
les EPCI et définition du planning**

Sur la base du scénario développé et discuté jusqu'à présent pour l'exercice de la GEMAPI, les simulations budgétaires (investissement et fonctionnement) sont présentées. Ces simulations sont ramenées à l'habitant pour indication mais sachant que la participation au Symcées est actuellement basée sur 4 critères (linéaire de cours d'eau, surface, nombre d'habitants et potentiel fiscal). Ces estimations font la distinction entre dépenses déjà assumées (continuité, entretien des cours d'eau, hydraulique douce) et nouvelles dépenses relatives à la GEMAPI (protection contre les inondations essentiellement avec un principe d'1 million de travaux par an financés à 80 % pour la simulation).

Les simulations sont les suivantes :

- Budget actuellement dépensé par les EPCI selon les compétences et missions du Symcées = 4,28 € ;
- Estimation du budget affecté par les EPCI aux investissements pour les ouvrages d'hydraulique douce (estimation des travaux en cours jusque 2018) = 2,60 € ;
- o Soit un total de 6,88 € correspondant aux budgets déjà affectés sur ces missions.

Le montant estimé d'exercice du scénario GEMAPI est de 9,82 € en considérant les 6,88 € déjà dépensés. Soit 3 € supplémentaires par habitant pour la GEMAPI (hors submersion marine) sur la base d'1 million de travaux dans le cadre de la prévention des inondations (PAPI).

Le président interroge l'assemblée pour lui donner mandat afin d'interroger les EPCI sur la base de ces informations au début de l'année 2017 en commençant par les EPCI qui ne fusionnent pas. Ensuite, l'objectif est de convier l'ensemble des présidents à une discussion pour décider de l'application de la GEMAPI au début 2018.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le


Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

REÇU LE

01 DEC. 2016

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**